

> PARCOURS « MODÈLE ÉCONOMIQUE ROBUSTE »

Passer de la vente produit à la rémunération du service et de l'usage grâce à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)

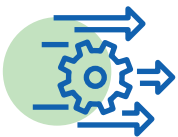


PMI BRETONNES, POURQUOI L'EFC ?

Nombre d'entreprises constatent **les limites du modèle productiviste** actuel **fondé sur la vente en volume et la réduction permanente des coûts de production et/ou la réduction des marges**. Et si le modèle de développement ne reposait plus sur la vente d'un produit mais sur la rémunération de son usage ?

→ COMMENT CONSOLIDER DE FAÇON DURABLE L'ACTIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE ?

OBJECTIFS



- Augmenter la valeur créée sans produire davantage
- Fidéliser les clients avec des offres basées sur les résultats
- Réduire la dépendance aux matières premières et volumes
- Rendre votre entreprise plus robuste et résiliente

Le principe est simple : on ne vend plus un bien mais un usage performant de ce bien !

CONCRÈTEMENT



- **Chaudière → Confort Thermique**
 - On ne vend plus une chaudière, mais la garantie du confort thermique
- **Nettoyeur Haute Pression → Service de Nettoyage**
 - Garantir un nettoyage 365 jours par an sans arrêt de production
- **Station d'Épuration → Eau Traitée**
 - Garantir une eau traitée respectant la réglementation

LES BÉNÉFICES SONT MULTIPLES



- Créer **plus de valeur en produisant différemment, plus sobrement**
- **Réduire les coûts cachés** (pannes, non qualité, temps perdu, surconsommations)
- **Se différencier durablement** dans des marchés concurrentiels
- **Fidéliser vos clients** grâce à des engagements de résultats et à une contractualisation durable
- **Renforcer la robustesse** et la pérennité **de votre modèle économique**
- **Redonner du sens au travail** et renforcer l'engagement des équipes



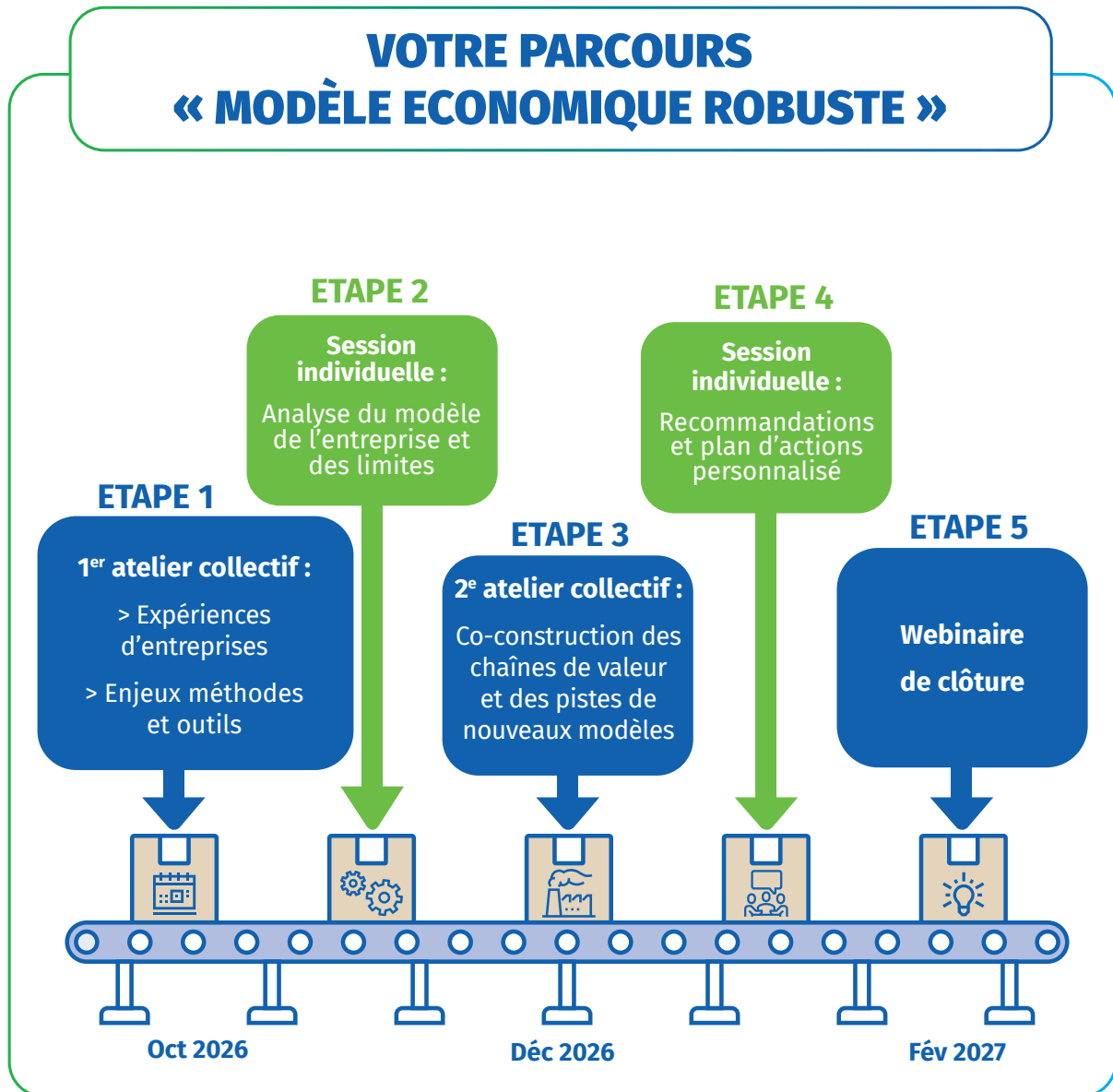
UN CHEF D'ENTREPRISE TÉMOIGNE

Jean-Yves VIAU - Saint Dizier Environnement

« La CCI nous a accompagnés concrètement pour repenser notre modèle d'affaires avec plus de résilience et d'innovation, et en l'orientant notamment sur les services. Cette collaboration a également été une opportunité de se différencier et de répondre aux attentes croissantes des clients, des partenaires et des collaborateurs. »

➔ PASSEZ À L'ACTION !

La CCI et Bretagne Compétitivité vous proposent un accompagnement en 5 étapes sur 5 mois, soutenu par l'ADEME.



➔ Budget du parcours par entreprise : 2 900€ HT
Votre reste à charge : 1 250€ HT après l'aide de l'ADEME



VOTRE CONTACT

Cécile ROCHETTE, Conseillère Entreprises - Bretagne Compétitivité

cecile.rochette@bretagne-competitivite.fr

07 72 38 17 85

Bretagne
compétitivité



En partenariat avec

